

Partenaires

Ce projet stimulant, unique, est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat diversifié, constitué d'universitaires, d'opérateurs culturels et d'autorités locales.

Chef de Projet
Institut Luigi Sturzo, Italie
www.sturzo.it



Partenaires de Projet:
Université de Deusto, Institut des Etudes de Loisir, Espagne
www.ocio.deusto.es



ENCATC, Belgique
www.encatc.org



Administration Provinciale Spéciale de Denizli, Turquie
www.dioi.gov.tr



Association des Musées Finlandais, Finlande
www.museoliitto.fi



Goldsmiths, Université de Londres, ICCE, Royaume-Uni
www.gold.ac.uk/icce



Université de Rome Tre, Italie
www.uniroma3.it



RPIC-ViP s.r.o., République Tchèque
www.rpic-vip.cz



Contact

Avez-vous des questions à propos du projet ?

www.projectcream.eu

Chef de Projet CREA.M:

Institut Luigi Sturzo
Palazzo Baldassini, Via delle Coppelle, 35
00186 Rome

www.sturzo.it
+39.066840421

Barbara Tieri b.tieri@sturzo.it
Giulia Fiaccarini giulia.fiaccarini@gmail.com
Antonia Silvaggi a.silvaggi@gmail.com

Numéro du Projet:
518533-LLP-1-2011-1-IT-LEONARDO-LMP



Le projet CREA.M a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



creative blended mentoring for cultural managers

Le Projet

CREA.M, *Creative blended mentoring for cultural managers*, (Accompagnement créatif pour les managers de la culture), est un projet européen qui vise à développer et évaluer un « kit » d'accompagnement. Le but est de permettre aux professionnels du secteur culturel d'acquérir des compétences qui privilégient la créativité et les aptitudes entrepreneuriales, et qui se fondent sur l'identification des besoins dans le secteur culturel.

Le projet CREA.M s'étend sur une période de 24 mois, de décembre 2011 à novembre 2013. Les résultats finaux seront communiqués lors d'une conférence internationale en octobre 2013 à Bruxelles.

CREA.M soutient l'objectif 2020 de l'Agenda européen qui vise de créer de nouveaux emplois en Europe. En aidant les managers de la culture à actualiser leurs aptitudes et leurs compétences, ce projet leur permet de trouver plus facilement un emploi stable ou bien à créer leur propre entreprise. Sans l'aide du programme Leonardo da Vinci de la Commission européenne, qui finance des projets novateurs dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle continue, CREA.M n'aurait jamais vu le jour.

LA RELATION HUMAINE est vitale pour notre action. CREA.M apporte l'expertise en matière de management de la culture afin de répondre au mieux aux besoins du marché de l'emploi dans ce secteur. Le projet développera un « kit » d'accompagnement qui va stimuler chez tous les bénéficiaires la pensée créative ainsi que les aptitudes entrepreneuriales et multidisciplinaires.



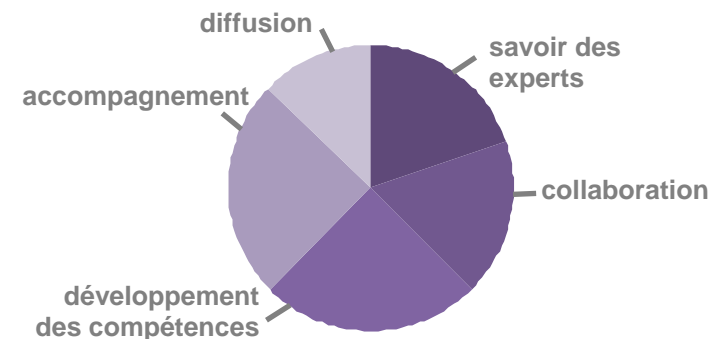
Groupe Cible

CREA.M s'adresse aux professionnels de la culture, en particulier à ceux qui peinent à trouver des postes stables sur le marché de l'emploi.

Le projet prévoit une phase expérimentale : 18 personnes (les « accompagnés ») vont en effet développer leurs aptitudes et compétences afin d'accroître leur employabilité grâce à l'accompagnement de 18 mentors. CREA.M va aussi créer une plateforme TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) pour soutenir les activités de formation, exploiter et diffuser les résultats du projet.



CREA.M:



Methode de Travail

Le projet comporte 3 phases principales:

PHASE I.

Au cours de la première phase, CREA.M va identifier et inventorier les compétences nécessaires dans le secteur culturel afin d'élaborer un nouveau cadre pour éduquer et former les professionnels au marché de l'emploi dans le domaine culturel. Une attention particulière sera accordée à la nécessité d'acquérir des aptitudes et compétences entrepreneuriales dans des cadres informels.

PHASE II.

Ensuite, les partenaires vont élaborer et tester un module de formation novateur, basé sur la méthodologie de CREA.M en matière d'accompagnement. Il s'agit de stimuler la pensée créative et l'esprit d'entreprise, de développer les aptitudes interculturelles et les compétences entrepreneuriales, tout en favorisant des situations concrètes dans l'apprentissage en face-à-face (mentor-mentoré).

PHASE III.

Enfin, les partenaires établiront un processus de validation des compétences acquises à l'issue de la phase pilote, qui sera diffusé au niveau européen.